



MATHIEU PERREAULT : AMBASSADEUR DU PROJET DE MODERNISATION DU CENTRE MARCEL-DIONNE

Page 3



Nouvelles normes provinciales
VOTRE PISCINE EST-ELLE CONFORME?

Page 6



Desserte incendie
ÉQUITÉ ET SÉCURITÉ : DES PRIORITÉS POUR LA VILLE

Page 8

DRUM MOND VILLE

NOTRE COMMUNAUTÉ FORTEMENT MOBILISÉE POUR LA MODERNISATION DU CENTRE MARCEL-DIONNE



STÉPHANIE LACOSTE
Mairesse
Ville de Drummondville

Chères Drummondilloises, chers Drummondillois,

Plus que jamais, le projet de modernisation du centre Marcel-Dionne suscite un fort engouement de la part des milieux d'affaires, sportifs, éducatifs et événementiels. Nous avons d'ailleurs pu en être témoins à l'occasion d'un grand rassemblement qui a réuni plus de 100 personnes dans l'aréna de la rue Cockburn.

Un honneur signé Marcel Dionne

Alors que plusieurs acteurs de premier plan prenaient la parole, Marcel Dionne, le célèbre « Petit castor », nous a adressé quelques mots de soutien. Ce fut un grand honneur et une marque de confiance pour notre projet qui vise à doter Drummondville d'un édifice digne du XXI^e siècle.

Nous avons aussi reçu l'appui de Mathieu Perreault, un jeune retraité de la Ligue nationale, qui a fait ses premières armes sur la glace du centre Marcel-Dionne, et de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Ils étaient accompagnés de représentants de Drummondville sports, des Voltigeurs de Drummondville, et de membres de la communauté d'affaires, tous unanimes quant à la pertinence de la vision que nous avons pour la modernisation de l'aréna.

La rondelle dans le camp du gouvernement provincial

La présence de mes collègues élus à l'Assemblée nationale, André Lamontagne et Sébastien Schneeberger, était un signe fort de leur engagement à concrétiser leur promesse de soutenir financièrement le projet de modernisation. M. Schneeberger a d'ailleurs été clair en réitérant son appui au

projet à l'occasion de sa prise de parole. Je fais confiance au gouvernement pour tenir sa parole et je demeure disponible pour concrétiser cet engagement !

Les familles à l'honneur

Les familles, et la qualité de vie que nous souhaitons leur offrir, passent, bien sûr, par des infrastructures de qualité comme le centre Marcel-Dionne, mais aussi par l'accessibilité à des activités pour tous et toutes. Vous verrez dans cette édition du bulletin que le Service des loisirs et de la vie communautaire propose toute une programmation pour nos plus jeunes et leurs parents. Une panoplie d'activités gratuites permettra de passer une belle journée en ce printemps qui s'installe. Je vous invite à participer en grand nombre !

Stéphanie

> PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL
(WEBDIFFUSION + TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE)
lundis 8 et 23 mai prochain

  
/villedrummondville

311 Le numéro
à composer

drummondville.ca


Centre-
du-Québec
Ici, on fait bouger les choses

**DRUM
MOND
VILLE**

Ce bulletin municipal est publié par la Ville de Drummondville et est distribué dans tous les foyers de son territoire.

RÉDACTION
Service des communications

COLLABORATION
Services municipaux
Partenaires municipaux

MISE EN PAGE
L'Express Drummondville Inc.

IMPRESSION
Imprimeries Transcontinental 2005 s.e.n.c.,
division Transcontinental Transmag

TIRAGE
35 750 exemplaires
DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale du Québec
VILLE DE DRUMMONDVILLE
415, rue Lindsay
C. P. 398
Drummondville (Québec) J2B 6W3
Téléphone : 3-1-1
drummondville.ca
PROCHAINE PARUTION
Avril 2023



Le Bulletin municipal est imprimé sur du papier qui est issu de forêts gérées durablement et contrôlées.

 Merci de le recycler après consultation.

Projet d'infrastructures majeur de l'ordre de 50,8 M\$

LA MODERNISATION DU CENTRE MARCEL-DIONNE, UN PLUS POUR NOTRE COMMUNAUTÉ!



Près d'une centaine de personnes triées sur le volet ont pris part récemment, à un événement de mobilisation pour la modernisation du centre Marcel-Dionne, au centre-ville de Drummondville.

Initiée par la Ville, cette activité a permis aux autorités municipales de présenter publiquement le projet de quelque 50,8 M\$ dont le Drummondvillois Mathieu Perreault, ancien joueur de la Ligue nationale de hockey (LNH), est l'ambassadeur.

L'ancien numéro 85 n'a pas manqué de rappeler tous les souvenirs qui l'habitent lorsqu'il se remémore ses années de hockey mineur dans cet amphithéâtre construit en 1962 qui a besoin d'une importante cure de rajeunissement.

Un plus pour la communauté

Lors de son allocution, la mairesse de Drummondville, Stéphanie Lacoste, a insisté sur l'importance de la modernisation du centre Marcel-Dionne pour l'ensemble de la communauté. En effet, cette infrastructure qui permet le développement de saines habitudes de vie sert tant aux plus jeunes qu'aux plus vieux, aux hommes comme aux femmes, au hockey comme au patinage artistique.

« On l'oublie trop souvent, mais 90 % du temps de glace du centre Marcel-Dionne sert à nos associations sportives et aux ligues adultes. C'est notre principal aréna qui permet à des milliers de jeunes et d'adultes de bouger, de vivre à fond leur passion », a-t-elle indiqué.

Si la Ville de Drummondville a décidé d'aller de l'avant avec ce projet, c'est notamment en raison de la localisation stratégique de l'aréna au centre-ville. En effet, le centre Marcel-Dionne génère déjà une affluence importante pour les commerçants locaux, et les retombées seront encore plus grandes pour le centre-ville à la suite des travaux.

Témoignage de Marcel Dionne

Étant retenu par d'autres obligations et n'ayant donc pu prendre part à l'activité, la gloire drummondvilloise Marcel Dionne a néanmoins tenu à s'adresser virtuellement aux personnes présentes pour encourager la Ville et ses partenaires à aller de l'avant avec le projet de modernisation de l'aréna qui porte son nom depuis 1980.

Sixième meilleur buteur de l'histoire de la LNH, M. Dionne est toujours attaché à la communauté drummondvilloise et y visite sa famille à plusieurs reprises chaque année. Il se dit d'ailleurs rempli de fierté chaque fois qu'il passe devant l'amphithéâtre de la rue Cockburn où il a lui-même joué, notamment au sein des défunts Rangers de Drummondville.

« Je suis bien au fait du projet. J'ai vu les dernières images ; c'est fantastique. Ça peut amener beaucoup de monde au centre-ville. C'est incroyable d'avoir un aréna à mon nom. J'en suis très fier et je suis reconnaissant à la population de Drummondville », a-t-il partagé par l'entremise d'une vidéo.

Présents à cette occasion, les deux députés de la région à l'Assemblée nationale ont confirmé leur intention de voir le gouvernement de François Legault investir dans la modernisation du centre Marcel-Dionne, un engagement qu'ils ont pris en campagne électorale.

Les Voltigeurs se réjouissent

Un utilisateur régulier des lieux s'il en est un, le Club de hockey Les Voltigeurs de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) se réjouit de ce projet de modernisation qui apportera d'importantes bonifications aux équipements sur et hors glace, comme l'a relevé Louis Brousseau, représentant du conseil d'administration du club à l'Assemblée des membres de la LHJMQ.

EN SAVOIR +

drummondville.ca/cmd



Bilan des actions prévues à la Planification stratégique 2017-2022

LE PLAN DE MATCH DE LA VILLE A ÉTÉ SUIVI À LA LETTRE!

Bonne nouvelle! C'est avec une fierté non dissimulée que le directeur général de la Ville de Drummondville, Francis Adam, a déposé dernièrement son rapport annuel 2022 qui fait la démonstration éloquent que le plan de match qui avait été élaboré en 2017 a bien tenu la route.

En effet, des 52 actions que comportait la Planification stratégique 2017-2022 de la Ville de Drummondville, pas moins de 50 ont été réalisées. Au dire de M. Adam, c'est la preuve que les membres du personnel adhèrent à la mission de l'organisation, en redoublant d'ardeur pour concrétiser la vision des membres du conseil municipal.

« Un plan, quel qu'il soit, n'a de valeur que s'il est suivi. En ce sens, je suis très fier que nous ayons pu maintenir le cap sur nos grands projets et objectifs au cours des cinq dernières années, malgré la pandémie qui est venue brouiller les cartes. C'est tout à l'honneur de nos équipes qui sont mobilisées, engagées et déterminées. Je suis privilégié de pouvoir compter quotidiennement sur ces femmes et ces hommes dans l'exercice de mes fonctions », a-t-il souligné.

2022, une année marquante

L'année 2022 a été marquante à bien des égards pour la Ville de Drummondville, qui a dû, entre autres, concilier le retour vers une situation plus normale à la suite de la pandémie avec la dernière étape de réalisation de la Planification stratégique 2017-2022, sans compter l'élaboration de la nouvelle Planification stratégique 2017-2023.

À ce titre, Francis Adam ne manque d'ailleurs pas de souligner l'importante et primordiale contribution de la population drummondvilloise, des élus et employés municipaux, des organismes, des partenaires et des instances du milieu, dans le développement de cette nouvelle feuille de route de cinq ans.

« La démarche de consultation a été réalisée par le conseil municipal en mode concertation, ce qui représente un immense travail d'équipe. Seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin. Nous sommes donc outillés pour prendre des décisions éclairées au cours des prochaines années afin de poursuivre notre route vers un avenir prometteur », a affirmé le directeur général de la Ville de Drummondville.

Réalisations d'intérêt

Le Rapport annuel du directeur général 2022 témoigne des grandes réalisations et des accomplissements dignes d'intérêt qui sont survenus tout au long de 2022. Il s'agit également d'une belle façon de prendre conscience de toute la portée de l'organisation municipale sur la vie des Drummondvilloises et des Drummondvillois.

« À la lecture de ce Rapport, la population sera à même de réaliser tout le travail qui a été accompli par nos équipes. Je tiens d'ailleurs à souligner le travail des membres du personnel, qui se dévouent dans tous les services municipaux pour rendre des services de qualité à la population. Quand on constate toute l'étendue du travail accompli, sous l'impulsion du leadership mobilisateur de notre directeur général, il y a de quoi être vraiment fiers », a renchéri la mairesse de la Ville de Drummondville, Stéphanie Lacoste.

Faits saillants

Parmi les faits saillants de l'année 2022, soulignons que :

- le parcours de minigolf au centre-ville a attiré pas moins de 9000 personnes lors de la période estivale ;
- les deux patinoires réfrigérées du territoire ont accueilli tout près de 35 000 patineurs lors de la saison froide ;
- plus de 20 000 piétons et cyclistes ont pu bénéficier du service de ponton reliant l'aéroport et le parc Kounak ;
- l'achalandage du service de transport en commun a connu une hausse de 21 % (572 042 passages) ;
- grâce à la collecte d'articles valorisables à domicile sur rendez-vous, une réduction de 14 % des rebuts encombrants collectés et enfouis a été enregistrée ;
- le site Web drummondville.ca a enregistré 3,5 M de pages vues, en hausse de 43 % comparativement à 2021 ;
- l'équipe du guichet unique 311 a accueilli 22 958 citoyens au comptoir d'accueil de l'hôtel de ville (450 citoyens par semaine, en moyenne), tout en répondant à 41 055 appels téléphoniques



EN SAVOIR +

drummondville.ca/rapport2022dg

Une activité gratuite à ne pas manquer le samedi 13 mai prochain

LA JOURNÉE CHAMPÊTRE DEVIENT LA JOURNÉE DE LA FAMILLE DE DRUMMONDVILLE!



L'événement familial qui se nommait la Journée champêtre changera officiellement de nom cette année pour faire place à la Journée de la famille de Drummondville. Cette journée amusante aura lieu au parc Woodyatt, le samedi 13 mai prochain, de 11 h à 16 h.

Le comité organisateur, composé de la Ville de Drummondville, l'Association des parents d'enfants handicapés de Drummond (APEHD), le Rendez-vous familial, la Maison de la famille, le Centre communautaire Drummondville-Sud, la CDC Drummond, le CPSC Les Petits bonheur et Intro Drummond, souhaitait renouveler cette 12^e édition qui est organisée chaque année dans le cadre de la Semaine québécoise des familles.

C'est sous le thème « Une journée de la famille autour du monde, de notre monde! » que la population est invitée à venir profiter d'une panoplie d'activités gratuites. Au programme : de nombreux kiosques animés par les organismes familles de Drummondville, deux spectacles de magie, divers ateliers et spectacles de danse (Baladi, Bollywood, danse latine, etc.), des ateliers d'initiation aux arts du cirque, une fermette mobile, des ateliers sur la robotique, un parcours de psychomotricité pour les 0-5 ans, une zone 6-12 ans où des activités de soccer-bulle et tag à l'arc seront à l'honneur, des jeux gonflables, un train électrique, et plusieurs autres activités ! Vous êtes aussi invités à venir pique-niquer sur le site. À noter qu'une offre de service alimentaire sera également offerte sur place.

CCCLN
CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE LOISIRS
CLAUDE-NAULT

819 479.8686

www.cclcn.ca

27 mai | 9h00

Conception d'une Marionnette
Chaussette : 5-12 ans

CCPL
Centre
communautaire
Pierre-Lemaire

819 474.2309

www.centrepierrelemaire.org

3 et 4 juin | 8h30 à 17h30

Formation secourisme RCR niv. C

CCRSJB
CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉCRÉATIF
SAINT-JEAN-BAPTISTE
DE DRUMMONDVILLE inc.

819 477.4475

www.ccrsjb.qc.ca

Programmation d'activités estivales
Vélo, jardinage, marche, mise en
forme extérieur, etc

CENTRE COMMUNAUTAIRE
sintra SAINT-CHARLES

819 477.4530

www.ccscharles.ca

Programmation printemps...
il est encore possible de s'inscrire!

**Centre
Communautaire
SAINT-PIERRE**

819 478.7780

www.ccsp.qc.ca

**Centre
communautaire
Drummondville-Sud**

819 478.0202

www.ccd-s.org

**Centre
communautaire
Saint-Joachim-de-Courval**

819 397.2666

**CAMP
ESTIVAL**

Encore quelques places disponibles

PISCINES RÉSIDENIELLES : DE NOUVELLES NORMES À RESPECTER POUR TOUS LES PROPRIÉTAIRES

En raison d'un nouveau cadre normatif adopté par le gouvernement du Québec en mai 2021 qui s'applique à l'ensemble des municipalités, les propriétaires de piscines résidentielles devront, d'ici 2025, rendre leurs installations conformes aux nouvelles exigences provinciales.

En effet, les piscines résidentielles représentant un risque important de noyade chez les jeunes enfants, le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles a été modifié pour augmenter la sécurité des aménagements autour des piscines résidentielles creusées, hors terre ou démontables.

En somme, si une personne prévoit installer ou remplacer une piscine, construire un patio, une terrasse ou une plateforme adjacente à la piscine, celle-ci doit s'informer auprès de sa municipalité à propos des exigences en matière de sécurité comme prévu dans le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, en plus de se procurer un permis.

De plus, soulignons qu'il n'y aura plus de droits acquis : peu importe l'année d'installation, toutes les piscines devront être conformes à la réglementation actuelle à partir du 30 septembre 2025.

Inspection à domicile à prévoir

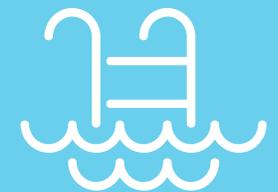
La Loi sur la sécurité des piscines résidentielles stipule que les municipalités locales ont la responsabilité de veiller au respect du règlement. À Drummondville, diverses actions seront mises en place, notamment des visites à domicile.

Ces visites terrain débuteront cet été pour se poursuivre en 2024 et 2025. La Ville procédera à l'embauche d'inspecteurs étudiants à cet effet pour s'assurer de la conformité des quelque 6000 piscines du territoire.

EN SAVOIR +

[drummondville.ca/
securitepiscine](https://drummondville.ca/securitepiscine)

Remplissage des piscines : c'est la nuit que c'est permis!



La Ville rappelle qu'il est possible d'utiliser l'eau potable du réseau de distribution public pour remplir une piscine résidentielle entre le 1er mai et le 1er octobre chaque année, et ce, uniquement entre 20 h et 6 h le matin, soit lorsque la consommation est plus faible.

Toutefois, notons qu'il est permis d'utiliser l'eau de l'aqueduc en dehors des heures autorisées à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine, et ce, pour maintenir la forme de la structure.

Soulignons que les contrevenants s'exposent à une amende de 100 \$ en cas de non-respect de la réglementation.

Par ailleurs, rappelons qu'il est interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour arroser ou nettoyer une entrée privée en asphalte, en pavé imbriqué ou tout autre recouvrement de même nature.

L'eau potable, une richesse collective à préserver! Chaque goutte compte!

**ISABELLE
DUCHESNE**

iduchesne@drummondville.ca

Conseillère municipale
DISTRICT 7**VIBRER AUX
RYTHMES DE DMV**

Le printemps arrive à grands pas et, avec lui, la vie citoyenne et l'animation des quartiers Saint-Joseph, Saint-Pierre et Saint-Jean-Baptiste. Je vous invite à découvrir ou redécouvrir nos marchands, notre marché public avec ses commerçants extérieurs et intérieurs, et toute la diversité culturelle et ethnique qui existent dans le district 7. Prenez le temps d'échanger avec vos voisins et vos citoyens de proximité. À cet effet, les fêtes de quartiers font un retour en force, après une pandémie difficile pour tous. D'ailleurs, vous pouvez vous renseigner auprès de la Division du développement social de la Ville de Drummondville afin de connaître les conditions et les démarches nécessaires pour organiser une fête avec vos voisins et ainsi inviter votre secteur à échanger dans un cadre festif et en toute amitié.

Afin de bien profiter de nos quartiers, je vous invite à la corvée de ménage qui aura lieu cette année en mai. La date sera précisée sur le site Web de la Ville. Aussi, le parc Mgr-Adolphe-Demers sera amélioré afin de permettre la pratique de la pétanque et du « shuffleboard » cet été.

Les installations sportives de la Ville (centre sportif Girardin, plateaux extérieurs, parcs, skate park, etc.) sont également à votre disposition afin de maintenir votre forme physique ou pour l'acquérir. Les pistes cyclables qui sillonnent notre quartier et notre ville sont toujours accessibles et favorisent la mobilité durable ainsi que l'activité physique. Naturellement, la promenade Rivia vous attend pour marcher dans un panorama exceptionnel.

Les événements artistiques ne manqueront pas cet été sur les nombreux plateaux de la Ville de Drummondville, et plusieurs vous seront offerts gratuitement. Vous pouvez consulter le site Web drummondville.ca pour connaître toute la programmation et ainsi rien manquer en ville.

**MARIO
SÉVIGNY**

msevigny@drummondville.ca

Conseiller municipal
DISTRICT 10**DE GRANDS PROJETS
POUR LE SECTEUR
SAINT-NICÉPHORE**

En ce printemps qui s'installe dans notre secteur Saint-Nicéphore, le plus important pour moi est la construction du nouveau centre communautaire et de loisirs Claude-Nault, qui devrait être terminée dans les prochains mois. Il est essentiel de reconnaître l'utilité de ces installations dans notre vie collective. Ce sont des lieux privilégiés pour briser la solitude, faire des projets, vivre des apprentissages, participer aux différents loisirs et faire de notre vie de quartier, un projet de vie intéressant et inclusif. La campagne de financement du centre communautaire bat son plein présentement et l'équipe travaille fort pour atteindre la cible de 800 000 \$. Chaque citoyen qui le souhaite peut faire partie de ce magnifique projet. Il suffit d'aller sur le site Web du centre ou de composer le 819 479-8686 pour faire votre contribution.

Par ailleurs, des travaux seront commencés à la mi-mai sur les rues des Forestiers et des Goélands afin de les améliorer. Ces travaux devraient durer une bonne partie de l'été. Vous pouvez avoir davantage d'informations sur le site Web de la Ville.

Il me semble important également de rappeler aux propriétaires de piscine privée que de nouvelles règles en matière de sécurité seront appliquées au Québec avant septembre 2025. La Ville est déjà en mode proactif pour se préparer à cette transition. Il va de soi que c'est le gouvernement provincial qui impose ces nouvelles mesures. De plus, il est de votre responsabilité de mettre vos installations à jour en cette matière.

Profitez de cette nouvelle saison pour vous impliquer dans votre quartier ou même à la Ville dans les dossiers qui vous animent. Plusieurs organisations ont besoin de bénévoles et notre collectivité a besoin d'avoir une grande implication des gens pour offrir à tous une ville plus vivante et active. Je vous souhaite un magnifique été rempli de beaux moments.

**CATHY
BERNIER**

cbernier@drummondville.ca

Conseillère municipale
DISTRICT 12**SE LOGER : UN BESOIN
ESSENTIEL ET UN TRAVAIL
DE SOCIÉTÉ**

La crise du logement est un sujet d'actualité qui ne laisse personne indifférent, et encore moins vos élus municipaux. Chaque être humain se doit d'être logé convenablement, dans un milieu sécuritaire et accessible. C'est pourquoi, dès 2021, votre conseil municipal a fait de cet enjeu une priorité en adoptant une politique d'habitation qui allait, par la suite, nous amener à l'élaboration d'un plan d'action concret.

L'élaboration de ce plan d'action aujourd'hui terminée, nous disposons maintenant d'un outil de travail important pour l'organisation municipale. Il permettra à la Ville d'exercer un plus grand leadership, pour ainsi influencer le marché de l'habitation. Il faut toutefois se rappeler que c'est un travail de concertation qui devra impliquer autant les promoteurs privés, publics et communautaires afin de mettre en œuvre des projets novateurs et abordables qui sauront répondre aux besoins des citoyens et des citoyennes de tout horizon et de tous âges.

Le plan d'action proposé est échelonné sur quatre ans et permettra de travailler à différents niveaux. Entre autres, sur la densification, la requalification, le développement et la réalisation de projets domiciliaires inspirants, ainsi que sur l'amélioration du cadre bâti existant pour offrir une qualité de vie prisée. De même, il permettra l'élaboration d'une définition de l'abordabilité, propre à la réalité du terrain des Drummondvillois et des Drummondvilloises.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) sortait, en octobre dernier, son plus récent rapport sur le taux d'inoccupation des logements. Ainsi, Drummondville, comme plusieurs autres centres urbains, affiche un seuil critique de 0,4% d'inoccupation, et ce, sans compter que la pression existante stimule l'augmentation des prix et creuse ainsi un fossé important en matière d'abordabilité. À l'aube de la saison estivale et du 1^{er} juillet, plusieurs ménages vivront un stress et espéreront trouver un logis. Pour celles et ceux qui auraient besoin d'aide, sachez que l'Office d'habitation Drummond offre un service de recherche et d'accompagnement de logement. Ils sont là pour vous!

Ententes de desserte en matière de sécurité incendie

ÉQUITÉ ET SÉCURITÉ : EN TÊTE DE LISTE DES PRIORITÉS DE LA VILLE

Au cours des derniers mois, la Ville de Drummondville a autorisé des ententes de délégation de compétence complète en matière de sécurité incendie avec trois municipalités rurales, à savoir Saint-Majorique-de-Grantham, L'Avenir et Wickham.

La Ville a accepté ces ententes puisqu'elles assurent l'équité avec ce que paie la population drummondilloise comme services incendie. Qui plus est, elles ne viennent pas compromettre la sécurité des citoyennes et des citoyens en maintenant la même qualité de service. En outre, elles respectent le schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Drummond.

Il s'agit de trois éléments clés à la base de ces décisions responsables.

La capacité du Service de sécurité incendie et sécurité civile de la Ville de Drummondville en termes de ressources matérielles et humaines (en garde 24/7) lui permet de desservir un maximum de trois municipalités voisines. Il n'y a pas d'autres ententes de desserte sur la table et il n'y en aura pas d'autres avec la structure en place.



SÉCURITÉ

Les décisions en matière de sécurité incendie relèvent des municipalités, mais doivent être conformes à la Loi sur la sécurité incendie et aux orientations du ministère de la Sécurité publique (MSP). Ainsi, les municipalités doivent tenir compte de toutes les ressources disponibles à l'échelle régionale dans le but d'accroître le niveau général de protection de la population contre les incendies. De plus, des enjeux liés à la disponibilité de la main d'œuvre, à la formation, au renouvellement des équipements et aux coûts qui s'y rattachent sont des réalités difficiles avec lesquelles toutes les municipalités doivent composer. En ce sens, dans un souci d'efficacité et d'efficacités, la mise en commun des activités en sécurité incendie est préconisée par le MSP, qui encourage toutes les initiatives des municipalités qui concourent à améliorer la protection incendie.

« Nous avons reçu des demandes. Nous les avons minutieusement analysées. Nous avons la capacité de desservir trois voisines avec nos pompiers, casernes et camions actuels, en tout respect du schéma de couverture de risques incendie. Je tiens à être très claire avec nos citoyennes et citoyens : jamais le conseil municipal ne mettrait en jeu la sécurité de quiconque », a insisté la mairesse de Drummondville, Stéphanie Lacoste.

Extéria
TERRAIN D'AVENTURES

**PRÊT POUR L'AVENTURE?
ÇA DÉBUTE
LE 6 MAI**

[EXTERIADRUMMOND.COM](https://www.exteriadrummond.com)

Rad
RÉSEAU AQUATIQUE
DRUMMONDVILLE

BAIN LIBRE | COURS

**VIENS T'AMUSER
DURANT LA
BAIGNADE LIBRE!**

Plus de 45 heures de bain libre par semaine.

Consulte notre horaire en ligne au [piscinesdrummondville.com](https://www.piscinesdrummondville.com)

DRUMMONDVILLE
Capitale du développement



OPÉRATION NIDS-DE-POULE

Les équipes du Service des travaux publics de la Ville de Drummondville poursuivent activement leur travail sur le terrain afin de réaliser plusieurs interventions d'entretien des rues. Les températures plus clémentes permettront d'amplifier les efforts au cours des prochaines semaines afin d'assurer la sécurité des usagers de la route.

En effet, la Ville déploie actuellement trois équipes pour couvrir l'ensemble du territoire de la ville. Leur présence permet d'accélérer le colmatage permanent des nids-de-poule en cette période climatique qui alterne entre le gel et le dégel du sol.

Soulignons qu'une équipe est demeurée présente tout au long de l'hiver pour réparer les bris présents sur les rues du réseau grâce à de l'équipement permettant de conserver de l'asphalte tiède tout au long de la saison froide. Par ailleurs, l'équipe des travaux publics a procédé systématiquement à l'asphaltage des portions de rues excavées pour réparer les réseaux d'égout et d'aqueduc. Ces interventions ont permis d'éviter de rouler sur des parties en gravier.

Signaler la présence de nids-de-poule

Afin d'accélérer le processus d'entretien des infrastructures routières, les citoyens peuvent signaler la présence de nids-de-poule importants à la Ville de Drummondville en formulant une requête auprès du Service des travaux publics, en composant localement le 311, ou encore en faisant parvenir un courriel à l'adresse : 311@drummondville.ca.

Feux rectangulaires à clignotement rapide : un plus pour la sécurité de tous!



Avez-vous remarqué les feux rectangulaires à clignotement rapide (FRCR) sur le territoire drummondvillois? Il s'agit d'une nouvelle approche en matière de sécurité routière permettant de réduire de façon drastique les risques d'incident. En effet, les FRCR sont une nouvelle technologie en signalisation qui a pour but de sécuriser la traversée des piétons sur les routes municipales.

Les avantages de ceux-ci sont nombreux. Ils renforcent le message véhiculé par le panneau de piéton traditionnel, qui peut souvent se retrouver dissimulé parmi l'ensemble de la signalisation latérale présente. De plus, comme les FRCR sont activés manuellement en appuyant sur un bouton détecteur, le clignotement est temporaire au moment opportun, ce qui attire l'attention du conducteur pour toute la durée de traversée du piéton. La fréquence de clignotement permet une visibilité optimale une fois les feux activés, semblable à l'effet des gyrophares installés sur les véhicules d'urgence.

Actuellement, on retrouve des FRCR aux endroits suivants :

- Intersection Saint-Joseph/Vadnais
- Intersection Saint-Joseph/Georges
- Intersection Saint-Joseph/Sylvio
- Intersection Saint-Joseph/Pie-IX
- Intersection Université/Cour du Roseau
- En tronçon sur la rue des Forges (en façade du terminus urbain)
- En tronçon sur la rue Montplaisir (accès à la promenade Rivia)
- En tronçon sur la rue du Pont (en façade du stationnement de la Place d'armes)
- En tronçon sur la rue du Pont (près de la centrale hydro-électrique Drummondville)

Bref, les FRCR sont bénéfiques, mais attention! Les conducteurs doivent faire preuve de vigilance en tout temps. Comme le stipule le Code de la sécurité routière, la priorité doit être accordée aux piétons à chaque passage piétonnier, qu'il soit muni ou non d'un dispositif FRCR. Bonne route!

ENTRETIEN DE LA PELOUSE : SANS PESTICIDES À DRUMMONDVILLE

Avec l'arrivée du beau temps et de l'entretien des terrains, la Ville rappelle qu'il est interdit d'utiliser des pesticides sur son territoire depuis l'année dernière. Cette nouvelle approche vise à préserver la qualité de vie des citoyennes et des citoyens, l'utilisation de pesticides étant susceptible de représenter un risque pour la santé et l'environnement.



Une pelouse saine et en santé, c'est possible sans pesticides.

Soulignons qu'à Drummondville, la plupart du temps, l'application de pesticides de synthèse se réalise dans un objectif d'esthétique des pelouses, car plus de 50 % des applications en 2020 concernaient les « mauvaises herbes ».

Le meilleur moyen de prévenir les dommages causés par les ravageurs demeure la prévention en maintenant une pelouse ou des couvre-sols denses et en santé. Il est possible de miser sur une pelouse « à entretien minimum » qui ne demande presque pas d'interventions, sinon la coupe régulière. Il existe aussi des dizaines de couvre-sols vivaces, qui sont résistants à la sécheresse et aux ravageurs.

Sommaire de la nouvelle réglementation

Les produits autorisés actuellement par le ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) sur les terrains des garderies, des centres de la petite enfance (CPE) et des établissements d'enseignement sont les biopesticides et les pesticides dont l'ingrédient actif est mentionné à l'Annexe II du Code de gestion des pesticides du Ministère.

Par principe de précaution, ces produits seront dorénavant les seuls produits autorisés sur l'ensemble du territoire de la ville de Drummondville (surfaces gazonnées extérieures, arbres et arbustes). Tous les pesticides de synthèse sont donc bannis. Toutefois, comme ailleurs au Québec, certaines exceptions sont incluses dans la réglementation.

Attention à la vente libre des pesticides

Soulignons que malgré l'adoption de cette nouvelle réglementation, des pesticides de synthèse sont encore disponibles en vente libre dans les quincailleries et les magasins à grande surface de la ville. En effet, la vente de pesticides est régie par le Code de gestion des pesticides du ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques du gouvernement du Québec.

Si vous choisissez de confier l'entretien de vos espaces verts à un professionnel en traitement de pelouse ou en extermination, sachez qu'il doit obligatoirement détenir un permis lui permettant d'effectuer des applications conformément à la réglementation en vigueur.

Toute personne ou entreprise ne respectant pas les modalités de la nouvelle réglementation s'expose à des contraventions pouvant aller jusqu'à 4000 \$ pour une application de produits non autorisés.

EN SAVOIR +

drummondville.ca/pesticides

SERVICE GRATUIT
COLLECTE D'ARTICLES
VALORISABLES
SUR RENDEZ-VOUS



APPAREILS
ÉLECTRONIQUES
MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION

MATELAS
MEUBLES ET
OBJETS EN
BON ÉTAT



PRENEZ RENDEZ-VOUS!
drummondville.ca/collectes

DRUMMOND
VILLE

Collectes des feuilles mortes du mois de mai

Depuis l'automne dernier, les sacs de feuilles en plastique ne sont plus ramassés lors des collectes de feuilles. Utilisez plutôt des sacs en papier, ou pensez à faire du feuillicyclage!

Prochaines collectes :

Secteur A : 8 mai	Secteur E : 15 mai
Secteur B : 12 mai	Secteur F : 5 mai
Secteur C : 17 mai	Secteur G : 3 mai
Secteur D : 1 ^{er} mai	Secteur H : 10 mai



«REVENONS À NOS MOUTONS» : UNE NOUVELLE ŒUVRE À DÉCOUVRIR À LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

Fraichement installée, l'œuvre «Revenons à nos moutons» de l'artiste drummondvillois Simon Courchesne a été réalisée dans le cadre de l'appel de projets Noces de bois, financé par l'Entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Ville. Elle se veut un témoin de l'histoire de Drummondville, notamment par ses références aux grandes industries du textile qui ont façonnées son paysage, et à ses acteurs, le tout en faisant un clin d'œil au passé religieux québécois.

La suspension de moutons sans pattes rapporte aux nuages et à l'aspect onirique de la lecture. Les trois protagonistes nous tricotent une histoire, celle de notre passé, une maille à la fois. La matière utilisée, le bois, est intrinsèquement liée au concept même de bibliothèque, puisqu'il s'agissait du tout premier support pour l'écriture, du moins, le premier qui était facile à transporter.

Les conteneurs culturels de la Ville primés

Le projet des conteneurs culturels, des infrastructures mobiles qui sont déployées sur le territoire afin d'offrir de nouveaux espaces culturels à la population et aux artistes locaux, a remporté l'un des sept prix récemment remis par le réseau Les Arts et la Ville.

En effet, la Ville s'est vu remettre le Prix Culture et développement dans la catégorie des municipalités de 20 000 à moins de 100 000 habitants. Décerné depuis 2007, ce prix souligne une réalisation culturelle qui se distingue par son apport au développement durable de la collectivité. Le jury a particulièrement soulevé l'audace renouvelée de la programmation offerte par les conteneurs culturels et l'engagement de Drummondville au sein de sa communauté.



DRAC

ART ACTUEL
DRUMMONDVILLE

C'est l'histoire d'un Maskoutain en visite à Drummondville.

Marc-Antoine K. Phaneuf, *Les meilleures jokes de Maskoutains* (extrait), 2023.

**MARC-ANTOINE
K. PHANEUF**

15 avril —
28 mai 2023

**Les meilleures jokes
de Maskoutains**

Vernissage 15 avril 2023 – 13h

Les meilleures jokes de Maskoutains est une exposition qui exploite la rivalité entre Drummondville et Saint-Hyacinthe, ville où Marc-Antoine K. Phaneuf est né. Bien que cette rivalité ne soit plus ce qu'elle était naguère, l'artiste explore ce thème par une collection de blagues qui sont apposées sur les murs du centre. Même s'il n'est pas clair qui remporte la joute de cette discorde, l'exposition fonctionne comme un terrain de jeu où les protagonistes sont parfois les personnages des histoires racontées et parfois les visiteurs du centre.

DRAC est situé à la Maison des arts Desjardins Drummondville.
L'accès aux expositions est gratuit en tout temps.

drac.ca  

DRUMMONDVILLE
Capitale du développement

MRC
de Drummond
Frontenac

CALO
Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

Soyez les premiers avertis!

Déjà plus
de 11 000
abonnés!

Téléchargez la nouvelle appli **InfoDMV**

L'application **InfoDMV** remplace dorénavant la plateforme INFOCITOYEN.

Créez votre compte et demeurez informés!

EXEMPLE D'ALERTES

Avis d'ébullition, collectes spéciales, interdictions de stationnement lors des opérations de déneigement, travaux majeurs, etc.

311 Le numéro
à composer

drummondville.ca/INFODMV

Si vous ne possédez pas de téléphone mobile ou de tablette, vous pouvez également vous inscrire en suivant la procédure au site Web ci-dessus.



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play



311 Le numéro
à composer

drummondville.ca